

Ouverture du Conseil Municipal : 19h00

- Vérification des présences

- Vérification du quorum :

Présents	:	17 - 18 après l'arrivée de M. DEMAISON à 19h27
Absents	:	2 (Mme VALLIN et M. COLIN)
Pouvoirs	:	8 - 7 après l'arrivée de M. DEMAISON à 19h27
Votants	:	25

M. DEMAISON donne pouvoir à M. DUMONT jusqu'à 19h27

M. MASSON donne pouvoir à Mme VIGNON,

M. LARDENOIS donne pouvoir à M. MONFRAY,

M. ROY donne pouvoir à Mme RAVAUX,

M. GOUDARD donne pouvoir à M. MARPAUX

Mme STOUFF donne pouvoir à Mme COLLET,

Mme REBEYREN donne pouvoir à Mme BAUDOUX,

M. RUIZ donne pouvoir à Mme PESERY

Mme VALLIN et M. COLIN sont absents excusés, le pouvoir donné par Mme VALLIN à M. COLIN ne peut donc pas être pris en compte

- Secrétaire de séance (dans l'ordre du tableau) : Mme Sandrine BEHEM

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

I - Informations diverses

II - Approbation du procès-verbal de la séance du 04 avril 2023

III - Compte-rendu des décisions prises conformément à l'article L.2122-22 du CGCT (délégations du conseil municipal au maire)

IV - Délibérations

- Modification du tableau des emplois
- Prise en charge des frais de déplacement
- Remboursement frais engagés par un intervenant de la commune
- Convention de partenariat pour le fonctionnement d'une bibliothèque publique entre le département de l'Ain et la commune
- Versement d'une subvention au RASED pour les années scolaires 2022 à 2023
- Constatation de désaffectation et déclassement d'une partie du parking de la chemiserie
- Acquisition de la parcelle ZM 461 sis 349 Chemin des Minimes
- Acquisition d'une partie de la parcelle ZM 219 sis 285 Chemin des Minimes
- Recensement des chemins ruraux - Suspension des délais de prescription
- Garantie emprunt ALLIADE HABITAT - Partie en PSLA - Opération « Le Clos de la Reste » - 529 Chemin de la Reste
- Garantie emprunt ALLIADE HABITAT - Partie en VEFA - Opération « Le Clos de la Reste » - 529 Chemin de la Reste
- Attribution d'une subvention exceptionnelle

I - Informations diverses et remerciements

- **La commune déplore de très nombreuses nuisances et dégradations commises depuis quelques semaines.**
Des opérations ciblées ont été menées avec la gendarmerie et ont conduit à l'arrestation de plusieurs personnes venant de communes assez éloignées de Reyrieux.
D'une part, ne jamais hésiter à appeler les gendarmes ou la Police Municipale pendant la journée.
D'autre part, il est certain que les caméras de vidéoprotection dont le marché sera attribué début juin permettront de faire baisser ces méfaits et de poursuivre les auteurs, tous étant largement animés par un sentiment d'impunité.
- La commune a été la cible d'une **cyberattaque** russe le 13 mai dernier. Les services de la préfecture ont immédiatement été alertés et la procédure ad hoc enclenchée.
Seul le site a été attaqué. D'abord seule collectivité à être victime, une trentaine sur la France entière a été l'objet de cette menace d'un nouveau genre touchant les systèmes informatiques vieillissants hébergés par notre prestataire ABTEL.
Tout est rentré dans l'ordre mais nous ne sommes pas à l'abri et cela doit servir de leçon sur les investissements informatiques à lancer. C'est toujours un budget conséquent au moment du vote du budget mais jamais assez lorsqu'il faut remettre sur pied un système tout entier.
- **Chantiers jeunes** du 10 au 28 juillet / Inscription avant le 16 juin / Dossier sur le site internet
- **Assemblée générale de l'Espace Talançonnais** demain mardi 23 mai à partir de 18h30.
- **Fête du village 24 juin.** Co organisation comité des fêtes, CSR et mairie. Repas, spectacle pyrotechnique et bal. Inscriptions obligatoires pour le repas à l'accueil ou à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.

II - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 04 avril 2023

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 25

III - Décisions prises conformément à l'article L. 2122-22 du CGCT (délégations du Conseil Municipal au maire)

- Achat et renouvellement de concession et place de columbarium

Par délibération en date du 22 juin 2020, Madame le Maire a reçu délégation pour prendre toute décision concernant la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières. Madame le Maire a procédé à la présentation des concessions délivrées.

- Présentation des devis et marchés signés par Mme le Maire

Par délibération en date du 22 juin 2020, Madame le Maire a reçu délégation pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dans la limite du seuil des marchés à procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget. Mme le Maire a procédé à la présentation des devis signés

IV - Délibérations

01 - Modification du tableau des emplois

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 25

02 - Prise en charges des frais de déplacement

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 25

03 - Remboursement frais engagé par un intervenant de la commune

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 25

Arrivée de M. DEMAISON à 19h27, modification du nombre des présents : 18 et du nombre de pouvoir : 7

04 - Convention de partenariat pour le fonctionnement d'une bibliothèque publique entre le département de l'Ain et la commune

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 25

05 - Versement d'une subvention au RASED pour les années scolaires 2022 à 2023

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 25

06 - Constatation de désaffectation et déclassement d'une partie du parking de la chemiserie

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 25

07 -Acquisition de la parcelle ZM 461 - Chemin des Minimes

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 25

08 - Acquisition d'un terrain sis 285 Chemin des Minimes

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 25

09 - Recensement des chemins ruraux - Suspension des délais de prescription

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 25

10 - Garantie d'emprunt PSLA Clos de la Reste

CONTRE	: 2 (Mme GRECO-BOYER et M. BERGERET)
ABSTENTION	: 1 (Mme BEHEM)
POUR	: 22

11 - Garantie d'emprunt VEFA Clos de la Reste

CONTRE	: 2 (Mme GRECO-BOYER et M. BERGERET)
ABSTENTION	: 1 (Mme BEHEM)
POUR	: 22

12 - Attribution d'une subvention exceptionnelle

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 25

IV - QUESTIONS / INFORMATIONS A DONNER PAR LES CONSEILLERS

- Intervention de M. Jacques BERGERET sur les restrictions d'eau envisagées par le Syndicat des eaux (SEP)
Nappe phréatique encore préservée pour notre commune (port Masson)
Situation à suivre. Les informations seront données à la population dès réception.

Séance clôturée à 20h00.

Vu par Nous, Carole BONTEMPS-HESDIN, Maire de la commune de REYRIEUX (Ain),

